



## Le Cadre Noir de SAUMUR et ses Amis

Texte : Jean-Jacques Rousseau,  
délégué pour la Belgique

**Le Manège de l'École de Cavalerie, connu aujourd'hui sous le nom de « Cadre noir » s'est constitué à Saumur au cours du 19e siècle.**

Si, à l'origine, le Manège est issu de l'École d'instruction des troupes à cheval créée en 1825, son rôle va évoluer à partir de la fermeture définitive du Manège de Versailles en 1830. Il devient alors la seule institution garante de la tradition équestre française. Les grands courants français s'y expriment tour à tour (La Guérinière, d'Aure, Baucher, l'Hotte). Grâce à ces écuyers de génie, les principes de l'équitation académique, faite de légèreté et d'harmonie, se transmettront jusqu'à ce jour.

Dès la fin du 19e siècle et tout au long du 20e siècle, le Cadre noir évolue sans se renier tandis que se développe le sport. Dès 1919, Saumur devient un foyer de préparation olympique. La mission sportive et de formation des cadres civils de l'équitation prend peu à peu le relais de l'équitation militaire et s'affirme définitivement à la création de l'École nationale d'Équitation en 1972.

Aujourd'hui, intégré à l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation à Saumur, le Cadre noir est mondialement connu.

**L'association des Amis du Cadre noir**, fondée il y a 40 ans, a pour objet de rassembler toutes les personnes physiques et morales françaises et étrangères attachées à la

perennité de cette doctrine et à l'intégrité de ce patrimoine.

L'inscription par l'UNESCO en 2011 de l'équitation de tradition française au patrimoine immatériel de l'humanité constitue la reconnaissance du travail de formateurs de chevaux et de cavaliers que sont les Ecuyers du Cadre noir, ainsi que leurs compétences dans la transmission et la conservation du patrimoine équestre français.

Dans un contexte de contraintes budgétaires, c'est la contribution de tous qui permettra de sauvegarder et valoriser ce patrimoine équestre et développer son rayonnement en France et à l'étranger.

Que vous soyez admirateur du Cadre noir ou simplement persuadé qu'il est impor-

tant de participer à la sauvegarde de ce patrimoine culturel équestre, votre place est parmi nous.

La force de notre association réside dans le nombre mais aussi dans la qualité de ses adhérents.

Je me réjouis de pouvoir, je l'espère, vous compter parmi nos Amis.

Jeanjacquesrousseau51@gmail.com

NDLR : La cotisation aux Amis du Cadre noir est de 35 € par an par adhérent ( 50 € par couple ) à verser sur le compte IBAN : FR76 1027 8394 3700 0200 1030 185 BIC : CMCLFR2A.

La cotisation inclut l'abonnement à la revue annuelle.

